

Mobile et TNT : l'espoir renaît dans les campagnes

Après un démarrage compromis par plusieurs difficultés, les zones blanches, c'est-à-dire les territoires où l'accès au téléphone mobile est impossible, devraient être intégralement couvertes d'ici la fin 2007. C'est du moins ce qu'a déclaré, le jeudi 26 janvier, le ministre délégué à l'Aménagement du territoire, Christian Estrosi, en présence des dirigeants des trois opérateurs mobiles. Le gouvernement persiste et signe. Avec cette déclaration selon laquelle tout le territoire français devra être couvert d'ici la fin 2007, le ministre confirme ses objectifs. « Nous voulons que 100% de la France soit équipée en téléphonie mobile, en connexions à internet haut débit et en TNT fin 2007. Nous voulons qu'aucun Français ne soit privé de choix », a déclaré le ministre. Le plan de couvertures des zones blanches avance lentement mais sûrement, ainsi, comme le souligne Le Figaro, près de 600 communes rurales isolées, sur les 3.073 identifiées (1% de la population), ont pu accéder pour la première fois en 2005 à la téléphonie mobile. Il était temps. Fragilisés par le scandale retentissant du « Yalta des télécoms », les trois opérateurs mobiles, Orange (France Télécom), SFR (Vivendi Universal et Vodafone) et Bouygues Télécom se sont engagés à hauteur de 150 millions d'euros chacun sur l'ensemble du programme « zones blanches ». Ils ont promis d'atteindre l'ouverture de 1.000 sites au 31 décembre 2006, contre 378 aujourd'hui (au lieu des 458 prévu). La TNT de son côté couvre actuellement environ 55% du territoire français, couverture qui devrait atteindre 85% fin 2006. Selon le ministre, des discussions sont en cours avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) afin de monter un bouquet satellite diffusant les chaînes de la TNT dans les zones peu accessibles. Pour consulter l'observatoire des territoires